

COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME DE NOUVELLE-CALÉDONIE

COMITÉ CYCLISME PROVINCIAL SUD

Commission VTT — Saison 2026

RÈGLEMENT DE COURSE

TRJC VTT — CATÉGORIES JEUNES U5 À U15

MANIFESTATION	Journée au Point VTT — Épreuves Jeunes 2026
Date	Samedi 11 juillet 2026
Lieu	Boucles de Tina, Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Organisateurs	Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie (CRCNC) / Comité Cyclisme Provincial Sud
Disciplines	Cross-Country XC en Ligne + Cross-Country XCO Éliminatoire (XCE)
Catégories	U5 – U7 – U9 – U11 – U13 – U15
Cadre réglementaire	Règlement Technique FFC — Épreuves VTT Jeunes

ARTICLE 1 — PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

1.1 Nature de l'événement

Le TRJC VTT est une manifestation officielle dédiée aux catégories jeunes (U5 à U15), organisée dans le cadre de la saison sportive 2026 du Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie (CRCNC), en partenariat avec le Comité Cyclisme Provincial Sud.

Cet événement réunit deux disciplines de Cross-Country Mountain Bike (XCO) sur une même journée :

- Le Cross-Country en Ligne (XC) : course de masse sur circuit bouclé
- Le Cross-Country Éliminatoire (XCE) : format par vagues avec éliminations progressives

1.2 Cadre réglementaire

La présente manifestation est organisée conformément :

- Au Règlement Général et Technique de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)
- Aux dispositions spécifiques aux épreuves VTT Jeunes de la FFC
- Aux règlements de sécurité applicables aux manifestations sportives en Nouvelle-Calédonie
- Au présent règlement particulier, qui prime en cas de divergence sur des points non réglementés par la FFC

1.3 Lieu de la manifestation

Boucles de Tina — Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

Le circuit emprunte les tracés homologués du site des Boucles de Tina

ARTICLE 2 — CATÉGORIES D'ÂGE ET CLASSIFICATIONS FFC

2.1 Tableau des catégories participantes

Les catégories sont définies selon la réglementation FFC en vigueur. L'âge est calculé au 31 décembre 2026 (année de naissance révolue).

Catégorie	Année(s) de naissance	Age	Sexe	Discipline(s) autorisée(s)
U5	2022 – 2023	3-4 ans	M/F	XC Ligne + XCE
U7	2020 – 2021	5-6 ans	M/F	XC Ligne + XCE
U9	2018 – 2019	7-8 ans	M/F	XC Ligne + XCE
U11	2016 – 2017	9-10 ans	M/F	XC Ligne + XCE
U13	2014 – 2015	11-12 ans	M/F	XC Ligne + XCE
U15	2012 – 2013	13-14 ans	M/F	XC Ligne + XCE

2.2 Classements sexués

Un classement distinct est établi pour les filles (F) et les garçons (G) dans chaque catégorie d'âge, dès lors qu'un minimum de 3 participants de chaque sexe est inscrit. En deçà, un classement mixte par catégorie est effectué.

ARTICLE 3 — INSCRIPTIONS

3.1 Modalités d'inscription

Les inscriptions sont effectuées via la plateforme en ligne :

PLATEFORME	inlive (www.inlive.nc — rubrique cyclisme)
Frais d'inscription	500 XPF par participant (les deux épreuves incluses)
Date limite	À préciser par les organisateurs (au moins 10 jours avant l'épreuve)
Paiement	En ligne, selon les modalités de la plateforme inlive

Tout dossier incomplet ou non réglé dans les délais impartis sera annulé sans remboursement.

3.2 Pièces requises à l'inscription

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme VTT en compétition (si première demande de licence ou renouvellement avec questionnaire de santé incomplet)
- Accord parental signé pour les mineurs (formulaire disponible sur inlive et site du CRCNC)

ARTICLE 4 — PROGRAMME DE LA JOURNÉE

4.1 Tableau horaire officiel

Heure	Épreuve / Phase	Détail
07h30	Accueil / Installation	Ouverture du village sportif, mise en place des structures d'accueil, balisage définitif
08h00	Accueil des participants	Retrait des dossards, vérification des équipements, contrôle des licences au bureau des engagés
08h45	Appel des pilotes XC	Regroupement sur la ligne de départ — catégories U5 à U15
09h	TRJC	Départs échelonnés par catégorie — U5 en premier, puis U7, U9, U11, U13, U15
11h00	Fin XCT RJC	Arrivée des derniers concurrents — remise des résultats provisoires
11h30 – 12h30	Pause déjeuner	Repas offert par le Comité Cyclisme Provincial Sud pour tous les participants, encadrants et bénévoles inscrits
12h00	Briefing XCE	Explication du format XCO — Organismes / Commissaires
12h30	DÉPART XCE TRJC	Début des qualifications XC — U11, U13, U15 (F et G)
14h30	Fin XCE TRJC	Clôture des épreuves chronométrées
17h5	Remise des récompenses XCO	Podiums par catégorie — U5 à U15 (F et G)
17h15	Remise des récompenses XCE	Podiums XCE par catégorie — U11, U13, U15 (F et G)
17h30	Clôture officielle	Discours des organisateurs, démontage du village sportif

Le programme horaire est indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de l'ajuster en fonction des conditions météorologiques, du nombre d'inscrits ou de toute circonstance exceptionnelle. Toute modification sera communiquée par voie d'affichage sur site et via les canaux officiels du CRCNC.

ARTICLE 5 — DESCRIPTION DES ÉPREUVES

5.1 Cross-Country XC (09h30 – 11h30)

Principe

Le Cross-Country XC est une épreuve de masse sur un circuit balisé, multi-surfaces (chemins, singles, terrains naturels), typique du format XC FFC. Le classement est établi sur le temps mis pour parcourir le nombre de tours réglementaires.

Spécifications des parcours par catégorie

Catégorie	Longueur boucle	Nb de tours	Distance totale	Dénivelé indicatif
U5	0,5 – 0,8 km	1 tour	~0,5 – 0,8 km	Minimal (plat)
U7	0,8 – 1,2 km	1-2 tours	~0,8 – 2,4 km	Très faible
U9	1,5 – 2 km	1-2 tours	~1,5 – 4 km	Faible
U11	2 – 3 km	2-3 tours	~4 – 9 km	Modéré
U13	3 – 4 km	3 tours	~9 – 12 km	Modéré
U15	3 – 4 km	3-4 tours	~9 – 16 km	Modéré à soutenu

Les distances et dénivelés indiqués sont conformes aux prescriptions FFC pour les catégories jeunes et seront confirmés après homologation définitive du tracé. Le règlement FFC prévoit un départ décalé (par catégories) afin d'éviter la surcharge du départ.

Déroulement du départ

- Départs échelonnés par catégorie selon l'ordre indiqué au programme horaire
- Signal de départ donné par le commissaire de course ou le starter officiel
- Un espace de regroupement par catégorie est matérialisé en zone de départ
- Le retrait de dossard est obligatoire avant l'accès à la zone départ

Classement XC Ligne

- Classement à l'arrivée, par ordre de franchissement de la ligne d'arrivée
- En cas d'égalité de temps, la position au dernier tour est déterminante
- Classement général + classement par catégorie (F et G)

5.2 Cross-Country Éliminatoire XCE

Principe

Le XCE (Cross-Country Éliminatoire) est un format court et spectaculaire où les concurrents s'affrontent par vagues de 4 pilotes sur un circuit court (1 à 2 tours). À chaque manche, les premiers qualifiés avancent au tour suivant jusqu'à la grande finale.

Format et déroulement

- Qualifications : séries de qualification pour établir les têtes de série
- 1/4 de finale (si nombre de participants suffisant)
- Demi-finales : les non-qualifiés pour la grande finale disputent la petite finale
- Petite finale : classement des places 5 à 8 (selon l'effectif)
- Grande finale : les 4 meilleurs pilotes de chaque catégorie s'affrontent pour le titre

Spécifications du circuit XCE

- Longueur du circuit XCE : moins de 1 km selon la catégorie
- Circuit court, technique, spectateur-friendly, balisé en orange
- 1 à 2 tours par manche
- Le circuit XCE peut être une portion spécifique du circuit XC ou un tracé dédié

Classement XCE

- Classement final établi selon les performances en finale et petite finale
- En cas d'impossibilité de terminer la course (chute, avarie mécanique), le concurrent est classé dernier de sa manche
- Classement par catégorie (F et G)

5.3 Classement Général Combiné XCO + XCE

Principe

Un classement général combiné est établi pour chaque catégorie (F et G), récompensant la performance globale sur l'ensemble de la journée. Il est calculé en agrégeant les résultats du Cross-Country XCO (60 %) et du Cross-Country Éliminatoire XCE (40 %).

Méthode de calcul

Le classement général est déterminé par un système de points attribués selon le classement obtenu dans chacune des deux épreuves, pondérés comme suit :

XCO (Cross-Country en Ligne) : coefficient 60 % du barème de points

XCE (Cross-Country Éliminatoire) : coefficient 40 % du barème de points

Le score final de chaque concurrent est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Score Général} = (\text{Points XCO} \times 0,60) + (\text{Points XCE} \times 0,40)$$

Barème de points

Le barème de points attribués par place est fixé par le CRCNC avant chaque épreuve et communiqué aux participants lors du briefing. En cas d'ex aequo sur le score général, le résultat au XCO (épreuve principale) est déterminant.

Conditions de classement

Pour figurer au classement général, le concurrent doit avoir pris le départ et terminé les deux épreuves (XCO et XCE).

Tout abandon, disqualification ou non-participation à l'une des épreuves entraîne l'exclusion du classement général combiné.

Les classements individuels XCO et XCE restent acquis indépendamment du classement général combiné.

Barème officiel de points

Le barème ci-dessous est applicable à toutes les catégories (U5 à U15, F et G). Les points sont attribués selon la place d'arrivée dans chaque épreuve. XCO pondéré à 60 % (max 60 pts), XCE à 40 % (max 40 pts), pour un total maximum de 100 points.

PLACE	XCO — 60 % (pts)	XCE — 40 % (pts)	TOTAL (pts)
1	60	40	100
2	57	38	95
3	54	36	90
4	51	34	85
5	48	32	80
6	44	30	74
7	41	28	69
8	38	26	64
9	35	24	59
10	32	22	54
11	29	19	48
12	26	17	43
13	23	15	38
14	20	13	33
15	17	11	28
16	13	9	22
17	10	7	17
18	7	5	12

19	4	3	7
20	1	1	2

En cas d'ex æquo sur le total, le résultat XCO est déterminant (épreuve principale à 60 %). Tout concurrent n'ayant pas terminé les deux épreuves est hors classement général combiné.

ARTICLE 6 — CONDITIONS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ

6.1 Équipements obligatoires — Conformité FFC

Conformément au règlement FFC, les équipements suivants sont OBLIGATOIRES sous peine d'exclusion :

Équipement	Spécifications FFC
Casque VTT	Homologué CE EN1078 minimum — Intégral obligatoire pour U9, U11, U13, U15 en XCE ; casque vélo homologué accepté en XC pour U5/U7
Protège-coudes	Fortement recommandés, obligatoires en XCE à partir de U9
Gants	Obligatoires à partir de U9
Dossard	Fourni par l'organisation — porté de façon visible sur le guidon et/ou le dos
Vélo	VTT homologué FFC — roues minimum 16 pouces (U7/U9), 20 pouces (U11+). Frein avant et arrière fonctionnels. Guidoline ou bouchons de guidon obligatoires.
Chaussures	Chaussures fermées obligatoires — sandales et tongs interdites

Tout concurrent ne respectant pas ces obligations sera refusé au départ par le commissaire technique. Un contrôle aléatoire des équipements peut être effectué en cours d'épreuve.

6.2 Accompagnement parental / tuteur légal

- Pour les catégories U5 et U7 : la présence et l'accompagnement sur piste d'un adulte responsable (parent, tuteur) est OBLIGATOIRE
- Pour les catégories U9 à U15 : un représentant légal ou un encadrant de club doit être joignable sur le site pendant toute la durée des épreuves
- Les accompagnateurs U5/U7 doivent porter un casque vélo lors de l'accompagnement sur circuit

6.3 Assistance médicale

- Un poste de secours est implanté à proximité de la zone arrivée/départ
- Au minimum un secouriste diplômé PSE1 (ou équivalent) est présent pendant toute la journée
- Tout accident doit être déclaré immédiatement au directeur de course

6.4 Comportement sur circuit

- Respect strict du balisage — toute sortie volontaire de piste entraîne la disqualification
- Comportement fair-play obligatoire — les actes de violence, d'intimidation ou de mise en danger d'autrui sont passibles d'exclusion et de signalement à la FFC
- En cas de chute d'un concurrent, l'assistance immédiate est prioritaire sur la course
- Les entraîneurs et parents ne sont pas autorisés sur la piste pendant les épreuves
- La remise de matériel (bidons, nourriture) n'est autorisée qu'aux zones de ravitaillement désignées

6.5 Conditions météorologiques

En cas de conditions météorologiques dangereuses (orage électrique, vents violents, visibilité nulle), le directeur de course, en accord avec le jury, peut décider de l'interruption ou de l'annulation d'une ou plusieurs épreuves. Dans ce cas, les résultats acquis avant interruption sont homologués si les 2/3 du parcours ont été effectués.

ARTICLE 7 — ORGANISATION ET OFFICIERS DE COURSE

7.1 Structure d'organisation

DIRECTION DE COURSE	Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie (CRCNC)
Co-organisateur	Comité Cyclisme Provincial Sud
Directeur de course	Désigné par le CRCNC — communiqué avant l'épreuve
Jury de commissaires	Commissaires FFC désignés par le CRCNC — minimum 3 commissaires
Commissaire technique	1 commissaire technique en charge des vérifications équipements
Chronométrage	Chronométrage officiel — système homologué FFC
Speaker	Animateur officiel désigné par les organisateurs

7.2 Jury de course

Le jury est composé conformément au règlement FFC. Il est souverain pour toute décision relative à l'application du présent règlement et du règlement FFC. Ses décisions sont sans appel sur le terrain, sous réserve du droit de réclamation prévu à l'article 9.

ARTICLE 8 — RÉCOMPENSES ET PODIUMS

9.1 Attribution des récompenses

Conformément aux obligations de la FFC relatives aux épreuves officielles jeunes, des récompenses sont attribuées à chaque catégorie d'âge (U5 à U15) et pour chaque épreuve.

Catégorie	Épreuves concernées	Podium XCO Ligne	Podium XCE
U5 (M/F)	XC+XCE	1er au 3ème	1er au 3ème
U7 (M/F)	XC+XCE	1er au 3ème	1er au 3ème
U9 (M/F)	XC+XCE	1er au 3ème	1er au 3ème
U11 G / F	XC + XCE	1er au 3ème	1er au 3ème
U13 G / F	XC+ XCE	1er au 3ème	1er au 3ème
U15 G / F	XC + XCE	1er au 3ème	1er au 3ème

Conformément aux obligations FFC, toutes les catégories reçoivent au minimum une récompense pour les 3 premières places. Lorsque la catégorie comporte moins de 3 participants inscrits et arrivés, les récompenses sont ajustées en conséquence. Tous les participants U5 et U7 reçoivent une récompense de participation.

9.2 Cérémonie des podiums

- La présence des récompensés sur le podium est obligatoire — toute absence non justifiée entraîne la perte de la récompense
- Les podiums sont commentés par le speaker officiel et peuvent faire l'objet d'une couverture photos/vidéos officielle du CRCNC

ARTICLE 10 — RÉCLAMATIONS ET SANCTIONS

10.1 Procédure de réclamation

- Toute réclamation doit être déposée par écrit auprès du directeur de course, dans les 15 minutes suivant la publication des résultats provisoires
- La réclamation doit être accompagnée d'une caution de 2 000 XPF, remboursée si la réclamation est jugée fondée
- Le jury statue dans les meilleurs délais et sa décision est définitive

10.2 Sanctions

- Non-port du casque ou d'un équipement obligatoire : exclusion de l'épreuve
- Comportement antisportif, agression ou mise en danger : exclusion et signalement FFC
- Sortie volontaire de circuit sans raison médicale : disqualification
- Fausse déclaration d'âge ou de catégorie : disqualification et signalement fédéral

ARTICLE 11 — DIVERS

11.1 Droit à l'image

En participant à cette manifestation, les concurrents (et leurs représentants légaux pour les mineurs) autorisent le CRCNC et le Comité Cyclisme Provincial Sud à utiliser les images photographiques et vidéos réalisées lors de l'événement à des fins de communication institutionnelle, sans contrepartie financière.

11.2 Responsabilités

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas d'accident survenu en dehors des zones délimitées par le balisage officiel, ou résultant d'un non-respect du présent règlement par le concurrent ou son accompagnateur.

11.3 Annulation

En cas d'annulation de la manifestation pour cause de force majeure (météo exceptionnelle, décision administrative, raisons sanitaires), les frais d'inscription seront remboursés dans leur intégralité dans un délai de 30 jours. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables des frais de déplacement engagés.

11.4 Contact et informations

CONTACT ORGANISATEUR	Comité Régional de Cyclisme de Nouvelle-Calédonie (CRCNC)
Site internet	www.crcnc.nc
Inscriptions	www.inlive.nc — rubrique Cyclisme
Téléphone	521755
Email	Lachenyr@gmail.com

